

Syngenta France SAS

1 avenue des Près
CS 10537
78286 Guyancourt cedex
Tel: +33 1 39 42 20 00
Fax: +33 1 39 42 21 88

www.syngenta.fr

Contact médias:

Glaïeul Mamaghani
Responsable communication externe
+33 1 39 42 20 96
+33 6 43 45 79 08



communiqué de presse

Guyancourt, le 15 mai 2017

Syngenta France lance DIAGéris™, L'outil de durabilité des agriculteurs

Dans le cadre de son accompagnement des agriculteurs, Syngenta France lance DIAGéris, démarche volontaire de progrès vers une agriculture durable.

Basée sur un outil d'évaluation de la durabilité, cette application innovante permet en moins de deux heures, de dresser un bilan à date des pratiques agricoles, et de définir un plan d'action personnalisé en prenant en compte les volets économiques, sociaux et environnementaux d'une exploitation. L'application sera disponible sur tous supports (tablettes, smartphone...).

« Ce nouvel outil est basé sur des indicateurs concrets et pragmatiques ; alors que partout les agriculteurs sont interpellés sur la durabilité de leurs pratiques, DIAGéris ne laisse plus l'agriculteur seul face à la tâche et à la pression sociétale, » explique François-Xavier Bauer, Responsable Groupe Agriculture Durable Syngenta France.

Son originalité : l'outil a été pensé par et pour les agriculteurs. Il utilise notamment l'expérience des agriculteurs du Réseau Agéris de Syngenta France qui travaillent depuis plus de 15 ans à l'amélioration de leurs pratiques et à la définition d'indicateurs pertinents de l'agriculture durable.

On y retrouve des conseils agronomiques divers également en lien avec la Boitagri du Forum des Agriculteurs Responsables Respectueux de l'Environnement (FARRE), partenaire de Diagéris. Gilles Dufau, agriculteur Agéris dans le Gers commente :

« Il n'est pas toujours facile de prendre le temps d'analyser l'ensemble du fonctionnement de l'exploitation, malgré notre attachement au respect exemplaire de l'environnement. Si Diagéris™ souligne ces points forts, il a également fait ressortir les difficultés croissantes à maîtriser nos sols et les conséquences agro-économiques. Nous avons donc choisi de travailler à l'implantation de couverts d'intercultures. DIAGéris, c'est une porte ouverte vers l'action et l'amélioration continue ».

La facilité de mise en œuvre et la proximité de terrain de DIAGéris marquent une véritable innovation dans le domaine de l'évaluation de la durabilité agricole.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de Syngenta de développer les agricultures de demain à travers son plan de croissance responsable (The Good Growth Plan).

Pour en savoir plus : <https://www.syngenta.fr/agriculture-durable/bonnes-pratiques-agricoles/article/outil-diageris-agriculture-durable>

Plan de croissance responsable : <https://www.syngenta.fr/qui-sommes-nous/article/the-good-growth-plan>



* le plan de croissance responsable

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta

Mentions société

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.
RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
Définitions des résistances disponibles sur www.syngenta.fr

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Avertissement concernant les déclarations prospectives :

Ce document contient des déclarations prospectives reconnaissables par l'emploi de verbes au futur et au conditionnel, ou de termes et expressions impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de déboucher sur des résultats sensiblement différents de ceux annoncés. Pour de plus amples informations sur ces risques et incertitudes ainsi que sur d'autres facteurs de risque, nous vous invitons à consulter le dossier soumis par Syngenta à la Commission des titres et des changes des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et accessible au public. Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les changements de prévisions ou d'autres facteurs. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou d'émission, ni une invitation à vendre ou à émettre, ni un élément d'une telle offre ou invitation, ni non plus une sollicitation d'offres d'acquisition ou de souscriptions d'actions ordinaires de Syngenta AG ou Syngenta ADS, pas plus qu'il ne doit servir de fondement ou être considéré comme probant dans le cadre de quelconques contrats à cet effet.

